

MAPA (Marché A Procédure Adaptée)

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Objet

Achat de matériels spécifiques en Electronique dans le cadre du projet

France 2030 FPI AURA

1 - Identifiants.....	3
2 - Mode de passation du marché	3
3 - Objet du marché et contexte	4
4 - Règlement de consultation	5
A. Date et heure limite de dépôt des offres	5
B. Remise des offres	5
C. Pièces constitutives du marché	5
D. Durée du marché et validité des offres	6
E. Critères de choix avec leur ordre de priorité.....	6
F. Variantes.....	6
5 - Dispositions du marché	6
A. Allotissement.....	6
B. Détails des prestations et des prix	7
C. Exécution du marché	7
D. Garanties	9
E. Avance forfaitaire	10
F. Dispositions Financières et Modalités de Paiement	10
G. Pénalités de retard	12
6 - Gestion des situations spécifiques	12
A. Redressement ou liquidation judiciaire.....	12
B. Résiliation du marché (aux torts du candidat)	12
C. Cession du marché	12
7 - Opérations de vérification et conformité	13
A. Conformité Générale.....	13
B. Déroulement des Opérations de Vérifications et Réception	13
8 - Langue et litiges	13
A. Langue	13
B. Litiges.....	13
9 - Dérogations au CCAG.....	14
10 - Déclaration du candidat	14
11 - Engagement du candidat	15
Annexe 1	17

1 - Identifiants

Pouvoir adjudicateur :

GIP FIPAG

5 rue Roland GARROS

38320 EYBENS

Représenté par : Jean-François MARION

Comptable assignataire des paiements : Alexandre CHARRIER

Marché N° 1 - ELECTRONIQUE

Objet du marché : **Achat de matériels spécifiques en électronique dans le cadre du projet France 2030 FPI AURA**

Date de publication du Marché

Le 30/06/2025 à 16h00

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de fournitures courantes et de services approuvé par arrêté ministériel du 30 mars 2021.

Le présent document comporte 23 pages numérotées de 1 à 23.

2 - Mode de passation du marché

Procédure adaptée conformément à l'article L2123-1 du Code de la commande publique compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 221 000.00 € H.T.).

3 - Objet du marché et contexte

Le marché a pour objet l'achat de matériels électroniques dans le cadre du projet France 2030 FPI AURA.

La nature et l'étendue des besoins sont définies dans ce présent document.

Contexte du Projet

Ce marché s'inscrit dans le cadre du projet FPI Auvergne-Rhône-Alpes.

Porté par la région académique Auvergne Rhône Alpes, le projet Formation Pro Industrie Auvergne-Rhône-Alpes (FPI AuRA) s'attache à adapter et à renforcer l'offre de formation professionnelle pour les métiers de l'industrie, en alignement avec les objectifs de la stratégie de réindustrialisation du programme France 2030 dans la 1ère région industrielle de France qui doit répondre à des besoins croissants en compétences, particulièrement dans des secteurs de pointe.

Ce projet vise à augmenter le nombre de diplômés des formations industrielles en ouvrant de nouvelles places dans 3 filières stratégiques France 2030 : numérique, énergies décarbonées et industrie verte/réindustrialisation. L'objectif est de former plus de 2200 personnes supplémentaires dans le secondaire et plus de 1500 dans le supérieur sur la durée du projet (3 ans). À l'horizon 2030, c'est plus de 5500 personnes formées supplémentaires dans le secondaire et 3 000 personnes dans le supérieur, pour intégrer les métiers de ces filières.

Le projet FPI AURA prévoit, pour l'ouverture de certaines formations, que les achats de « petits matériels » soient réalisés par le GIP FIPAG.

Le Groupement d'Intérêt Public « Formation Continue, Formation et Insertion Professionnelles de l'Académie de Grenoble » (GIP FIPAG) est une structure qui soutient la stratégie académique en gérant les projets de formation tout au long de la vie et d'insertion professionnelle. Dans ce projet FPI AURA, le GIP FIPAG est le porteur du projet pour l'Académie de Grenoble.

4 - Règlement de consultation

A. Date et heure limite de dépôt des offres

Le **16/07/2025 à 12h00 au plus tard.**

Les offres doivent être adressées par courrier électronique **aux deux adresses** suivantes :

ce.gipfipag@ac-grenoble.fr

gipfipag.mapa@orange.fr

△ Merci d'être vigilants au poids et à la forme du fichier : inférieur à 10 mégaoctets, pas de macro, et pas de fichiers ZIP.

Les offres reçues hors délai seront éliminées.

B. Remise des offres

Les offres des soumissionnaires doivent être entièrement rédigées en langue française.

Tous les documents remis dans le cadre de la consultation par le soumissionnaire doivent être datés et signés ; l'absence de ces éléments rend les documents non contractuels.

Le GIP FIPAG se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

C. Pièces constitutives du marché

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services, les pièces contractuelles du marché ont l'ordre de priorité décroissant suivant :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Techniques et Administratives Particulières.
- Un devis détaillé.
- Un engagement sur les délais de livraison (voir 5-C « Exécution du marché »).
- Un document précisant les engagements de votre entreprise en matière de développement durable.

Toute clause des documents remis par le candidat, contraire aux dispositions des pièces particulières de la présente consultation, est réputée non écrite.

Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de Fournitures courantes et de services, approuvé par arrêté du 30 mars 2021, est applicable au présent marché.

Ce document, réputé public, n'est pas joint au marché.

D. Durée du marché et validité des offres

La durée de la présente consultation est prévue pour une durée maximum de 12 mois à compter de l'enclenchement du marché. Aucune reconduction n'est envisagée.

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

E. Critères de choix avec leur ordre de priorité

Critères	Pondération
1. Le prix du matériel	60 %
2. Délais de livraison	25 %
3. Taux d'exhaustivité et de conformité au matériel demandé	10 %
4. Engagement du candidat dans une démarche de développement durable	5 %

F. Variantes

Sur la base des descriptifs faisant l'objet du marché, le soumissionnaire pourra proposer des matériels et équipements présentant des caractéristiques strictement équivalentes. Dans ce cas, le commanditaire pourra faire le choix de retenir ou non les matériels ou équipements concernés.

5 - Dispositions du marché

A. Allotissement

Lot n° 1 : FIBRE : 3 adresses de livraison : Lycée LACHENAL (74), Lycée MONGE (73), Lycée VAUCANSON (38)

Lot n°2 : MATERIEL : Lycée LACHENAL (74)

Lot n°3 : MATERIEL : Lycée MONGE (73)

Lot n°4 : MATERIEL : Lycée VAUCANSON (38)

Lot n°5 : OUTILLAGE : 1 adresse de livraison : Lycée MONGE (73)

B. Détails des prestations et des prix

Descriptif technique et détail des lots :

Détails joints en documents annexes.

Sur la base des descriptifs faisant l'objet du marché, le soumissionnaire pourra proposer des matériels et équipements présentant des caractéristiques strictement équivalentes. Dans ce cas, le commanditaire pourra faire le choix de retenir ou non les matériels ou équipements concernés.

Les entreprises devront joindre à leurs offres un devis détaillé pour chaque lot auquel ils soumissionnent.

C. Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Arrêté Ministériel du 30 mars 2021).

Qualité

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque du matériel proposé. Il devra fournir les caractéristiques techniques.

Livraison :

Dates de livraison souhaitée entre le 1^{er} et le 15 septembre 2025 inclus. En cas de non-respect du délai de livraison indiqué par le soumissionnaire, l'acheteur public pourra annuler la commande de matériels non livrés ou appliquer des pénalités de retard (article G).

- Les matériels relevant du lot 1 devront être livrés aux Lycées LACHENAL (74), MONGE (73) et VAUCANSON (38).
- Les matériels relevant du lot 2 devront être livrés au Lycée LACHENAL (74).
- Les matériels relevant du lot 3 devront être livrés au Lycée MONGE (73).
- Les matériels relevant du lot 4 devront être livrés au Lycée VAUCANSON (38).
- Les matériels relevant du lot 5 devront être livrés au Lycée MONGE (73).

Lieu et contacts de livraison :

Etablissement/adresse	Nom du contact sur place
LPO LYCEE DES METIERS LOUIS LACHENAL 335 route de Champ Farcon 74370 ARGONAY 04 50 27 20 96	Mme BELLET Martine - DDF Martine.Bellet@ac-grenoble.fr Mme BEAUCAIRE Laurence - Gestionnaire Laurence.Beaucaire@ac-grenoble.fr
LPO LYCEE DES METIERS MONGE 119 avenue Marius Berroir 73000 CHAMBERY 04 79 33 39 09	M PICARD Romuald - DDF Romuald.Picard1@ac-grenoble.fr M CHARRIER Alexandre - Gestionnaire Agent comptable Alexandre.Charrier@ac-grenoble.fr
LYCEE POLYVALENT VAUCANSON (ADRESSE DE LIVRAISON) 29 rue Anatole France 38030 GRENOBLE CEDEX 2 04 76 96 55 18	M CUSSINET Thomas - DDF Thomas.Cussinet@ac-grenoble.fr M CAUSSE Philippe - Gestionnaire philippe.causse@ac-grenoble.fr

- Les livraisons auront lieu au sein des établissements, aux bâtiments destinés à recevoir le ou les matériels contenus dans l'appel d'offre.
- Le candidat prendra obligatoirement contact avec le Lycée avant toute livraison afin de convenir conjointement de la date et de l'heure de celle-ci.
- Le cas échéant, le candidat devra effectuer le test de bon fonctionnement lors de la livraison (déballage et mise en service du matériel à l'emplacement prévu puis évacuation des emballages) en présence d'un membre de l'équipe informatique de l'établissement.
- Le candidat reconnaît être parfaitement informé de la constitution des bâtiments et des installations pour assurer la livraison.
- Les frais de livraison et d'installation sont à la charge du candidat (franco de port et de droit de douane).
- L'offre du soumissionnaire devra comporter un délai ferme maximum de livraison des matériels conforme à l'offre.

Le candidat effectuera des points de situation sur l'avancée de sa prestation selon des jalons qu'il aura définis et informera immédiatement le GIP FIPAG de tout problème ayant un impact sur le délai. En cas de non-respect du délai de livraison indiqué par le soumissionnaire, l'acheteur public pourra annuler la commande de matériels non livrés ou appliquer des pénalités de retard (Article G).

SAV :

Le candidat doit mettre à disposition des Lycées LACHENAL (74), MONGE (73) et VAUCANSON (38) une assistance téléphonique entièrement gratuite et personnalisée avec des correspondants dédiés.

Le candidat devra préciser son organisation (agences locales ou centrale d'appel, organisation jour/nuit) et transmettre les coordonnées téléphoniques et mails des personnes en charge du dossier.

Pour une durée de réparation supérieure à 5 jours ouvrables, un poste de remplacement sera mis à la disposition de l'établissement si besoin

Contact établissement payeur :

Etablissement/adresse	Nom du contact sur place
GIP FIPAG 5 Rue Roland GARROS 38320 EYBENS	Monsieur Jean-François MARION Directeur du GIP FIPAG

D. Garanties

Le candidat est tenu :

- De fournir les matériels indiqués en annexes.
- Livrer les matériels aux lieux indiqués au paragraphe précédent.
- D'accorder une garantie d'une durée de 3 ans aux différents articles (à compter de la date de livraison) pour les matériels pouvant bénéficier d'une garantie.
- D'attester d'une garantie contre les vices cachés de fabrication à tous les articles de chaque lot.

Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

Pendant toute la durée de la garantie, le candidat s'engage à effectuer gratuitement (pièces et main d'œuvre) le changement ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses par le fournisseur, par un atelier de son réseau commercial.

Les garanties ne s'appliquent pas aux produits consommables.

E. Avance forfaitaire

Aucune avance ni acompte n'est prévue au marché.

F. Dispositions Financières et Modalités de Paiement

1. Forme et contenu du prix

Les offres doivent être formulées obligatoirement en euros.

Le présent marché est conclu à prix ferme et unitaire. Le taux de TVA est celui applicable en France métropolitaine. Le prix du marché est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la fourniture ainsi que tous les frais afférents. Il doit inclure toutes les sujétions et tous les frais normalement prévisibles pour l'exécution et l'achèvement de la fourniture, notamment :

- Le déchargement et l'installation des matériels.
- Frais de transports.

2. Budget indicatif par lot

Lot n° 1 : Matériels Electroniques - Fibre : 7920 € H.T.

Lot n°2 : Matériels Electroniques - Lycée LACHENAL (74) : 30 914 € H.T.

Lot n°3 : Matériels Electroniques - Lycée MONGE (73) : 15 863 € H.T.

Lot n°4 : Matériels Electroniques - Lycée VAUCANSON (38) : 5016 € H.T.

Lot n°5 : Matériels Electroniques - Outillage : 24 167 € H.T.

3. Mode de règlement

La transmission des factures se fait par voie dématérialisée sur le Portail CHORUS au moyen du Siret du GIP FIPAG.

Le mode de règlement par le GIP FIPAG est le virement administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du candidat ou du sous-traitant payé directement.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit, pour le candidat ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai. En cas de retard de paiement, le candidat a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Présentation et transmission de la facture

Après admission des prestations et constat du « service fait », la facture doit être adressée par le candidat.

Elle doit mentionner les informations suivantes :

- Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur
- Nom, adresse et numéro SIREN ou SIRET du candidat du marché
- Numéro du marché
- Prestation livrée (telle qu'indiquée dans l'objet de la consultation)
- Date de livraison
- Prix HT, TTC et la TVA
- Références du compte bancaire du candidat du marché
- Date d'établissement de la facture

- En cas de groupement conjoint, pour chaque membre, le montant des prestations effectuées.
- En cas de sous-traitance, la nature des prestations exécutées par le sous-traitant, leur montant total hors TVA et toutes taxes comprises. Les factures ne respectant pas ce formalisme seront refusées.

Les factures seront libellées au nom du GIP FIPAG et devront porter le numéro SIRET du GIP FIPAG : 183 830 116 000 20. Toute facture à modifier après vérification par le GIP FIPAG sera retournée, et le règlement sera subordonné à la présentation d'une nouvelle facture. Le délai de paiement sera systématiquement suspendu en cas d'erreur dans la facturation.

La facturation sera faite après la livraison, l'installation et la mise en service des matériels et petits outillages.

G. Pénalités de retard

Principes Généraux

En cas de retard dans l'exécution des prestations par le titulaire, il est fait application des pénalités de retard prévues à l'article 14 du Cahier des clauses administratives générales des matériels publics de fournitures courantes et de services (Arrêté Ministériel du 30 mars 2021).

6 - Gestion des situations spécifiques

A. Redressement ou liquidation judiciaire

En cas de procédure de redressement ou liquidation judiciaire, le candidat doit immédiatement notifier le jugement au pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur met en demeure l'administrateur ou le liquidateur pour savoir s'il entend exécuter le marché. Si la réponse est négative ou en l'absence de réponse dans le délai d'un mois, la résiliation du marché est prononcée. La résiliation prend effet à la date de décision de renonciation ou à l'expiration du délai d'un mois, sans droit à indemnité pour le candidat.

B. Résiliation du marché (aux torts du candidat)

Si le candidat ne respecte pas les obligations du marché, le pouvoir adjudicateur est en droit de résilier le marché à ses torts, sans indemnité, et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques.

Les dispositions des articles 38 à 45 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services sont applicables.

C. Cession du marché

Le présent marché ne pourra, en aucun cas, faire l'objet d'une cession totale ou partielle (à titre onéreux ou gracieux) sans autorisation écrite et préalable du pouvoir adjudicateur.

7 - Opérations de vérification et conformité

A. Conformité Générale

Le candidat s'engage à fournir les matériels conforme aux stipulations du marché, aux normes et spécifications techniques applicables en vigueur à la date du marché.

Il s'engage également à s'adapter et à respecter toutes évolutions normatives relatives à la fourniture. Le candidat est tenu d'appliquer toute la réglementation, les normes et les prescriptions en vigueur dans la fourniture des matériels, et de prendre en considération toute nouvelle norme dont la date d'application est antérieure à la date d'attribution.

B. Déroulement des Opérations de Vérifications et Réception

Les dispositions des articles 27 à 33 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services s'appliquent.

La réception définitive des matériels ne pourra être prononcée qu'après validation de la conformité de la commande par le GIP FIPAG et le lycée réceptionneur. Les éventuelles réserves devront être levées sous 48 heures.

8 - Langue et litiges

A. Langue

Tous les documents relatifs au présent marché doivent être entièrement rédigés en langue française. S'ils sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

B. Litiges

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable les différends. Elles pourront faire appel au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon.

Après épuisement des moyens de recours amiables, le Tribunal Administratif de Grenoble est seul compétent.

9 - Dérogations au CCAG

Toutes les dispositions du CCAG applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021) non contredites dans le présent document demeurent applicables.

10 - Déclaration du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'exclusion découlant des articles L2141 à L2141-6-1 du Code de la commande publique.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés.
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours à partir de la date de réception de l'offre. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Assurance

Le candidat doit justifier, au moyen d'une attestation mentionnant l'étendue de la garantie, qu'il est titulaire d'une assurance de responsabilité civile et professionnelle couvrant les conséquences pécuniaires de ses responsabilités liées à l'exécution du marché.

Il s'engage à maintenir les assurances requises en état de validité pour la durée de ses responsabilités.

11 - Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de :

(intitulé complet et forme juridique de la société) domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :

(adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus correspondant au(x) lot(s) :
Merci de cocher le ou les lots souhaité(s))

☐ Lot n° 1 : FIBRE : 3 adresses de livraison : Lycée LACHENAL (74), Lycée MONGE (73), Lycée VAUCANSON (38)

☐ Lot n°2 : MATERIEL : Lycée LACHENAL (74)

☐ Lot n°3 : MATERIEL : Lycée MONGE (73)

☐ Lot n°4 : MATERIEL : Lycée VAUCANSON (38)

☐ Lot n°5 : OUTILLAGE : 1 adresse de livraison : Lycée MONGE (73)

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 30 jours.

2°) **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) **Demande** que le GIP FIPAG règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet :

Numéro du compte :

Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la société**

Annexe 1

Lot n° 1 : FIBRE

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
Tiroir optique 19" avec 24 LC APC duplex monomode vert/ kit management -SOCAMONT	88705	2	Lycée LACHENAL (74)
Tiroir optique 19" coulissant raccords et pigtails LC/UPC OS2 monomode	0614097F	2	Lycée LACHENAL (74)
Tiroir coulissant optique équipé de 12 traversées SC/APC duplex monomode	SC/APC duplex monomode	2	Lycée LACHENAL (74)
Tiroir optique 12 scapc duplex + pigtails/ Tiroir équipé 6 -trav DSC et 12 pigtails SC OM1 EKIVALAN	UGS : TODA008-12 Marque: Ekivalan Optique	8	Lycée LACHENAL (74)
Transceiver Fibre Optique, Planet, MGB-SX, Connecteur LC SFP, 1000Mbps-PLANET	MGB-SX	8	Lycée LACHENAL (74)
Tiroir optique 19" avec 24 LC APC duplex monomode SOCAMONT INDUSTRIE	88705	4	Lycée MONGE (73)
Tiroir optique 19" avec 24 SC duplex multimode SOCAMONT INDUSTRIE	88610	4	Lycée MONGE (73)
Tiroir optique 19" avec 24 LC duplex multimode OM3 50/125 OM4 50/125 aqua SOCAMONT INDUSTRIE	88605	4	Lycée MONGE (73)
Tiroir optique 19" avec 12 SC APC duplex monomode vert/ kit management SOCAMONT INDUSTRIE	88702	4	Lycée MONGE (73)
PIGTAIL OS2 SC/APC LSOH 12 CONNECTEURS- 2m Conçu par MCAD / ECF-392257	PIGTAIL OS2 SC/APC LSOH 12 CONNECTEURS 2m]	18	Lycée MONGE (73)
Tiroir optique 19" avec 24 SC APC duplex monomode vert/ kit management	88710	4	Lycée MONGE (73)
Testeur de fibre optique NP-FIBER-OPM200 NetPeppers Pocket Power Meter OPM200	NP-FIBER-OPM200	3	Lycée MONGE (73)
Kit d'évaluation, Fibre optique, Polyvalente, Transmetteur HFBR-1521Z/2521Z, Fiche technique	HFBR-0501Z	8	Lycée VAUCANSON (38)
Kit de test pour fibres plastiques : OFT 820-POF OPTOKON	OFT-820N-POF-650/850	1	Lycée VAUCANSON (38)
Pince coupante pour fibre optique Omron, 45 mm	E39-F4	1	Lycée VAUCANSON (38)
Adaptateur pour fibre optique, POF vers POF Simplex, Gris Broadcom	HFBR-4505Z	8	Lycée VAUCANSON (38)
Kit de polissage Broadcom AFBR	AFBR-4594Z	8	Lycée VAUCANSON (38)
Connecteur pour fibre optique HFBR-453xZ POF Simplex, , Monomode, Plastic Optical, taille de la fibre 1mm	HFBR-4535Z	20	Lycée VAUCANSON (38)
Récepteur à fibre optique, Connecteur Collet enfichable Broadcom	SP000063852	8	Lycée VAUCANSON (38)
Emetteur à fibre optique, Broadcom, SP000063858, 100MBd, 685nm	SP000063858	8	Lycée VAUCANSON (38)
Câble fibre optique Broadcom, Longueur 100m, Sans terminaison, Mono-mode 1 fibre broadcom (HFBR-RUS 100Z - AVAGO)	HFBR-RUS100Z	9	Lycée VAUCANSON (38)

Lot n° 2 : MATERIEL - Lycée LACHENAL

Désignation	Quantité	Adresse de livraison
Connecteur keystone cat6a blindé	21.17.3006-20	100
LOGILINK Câble réseau (RJ45) CAT6A S/FTP blanc 30M	CQ3121S	80
DIGITUS Panneau de Brassage (Patch Panel) - Modulaire - pour modules Keystone - 19 Pouces - 16 Ports - Non blindé - Montage en Rack 1U - Noir	DN-91400	8
TRU COMPONENTS Câble réseau CAT 6 SF/UTP 4 x 2 x 0.27 mm² blanc 100 m	1570250	8
SHELF-2U-14-CENTER-V - StarTech.com Étagère Rack 19 pouces 2U	SHELF-2U-14-CENTER-V	8
Câble USB RS PRO USB C vers USB A, 150mm, Noir	182-8849	20
Câble USB RS PRO USB C vers USB A, 1m, Noir	266-2604	20
Câble USB StarTech.com USB C vers USB C, 1m, Noir	USB2CC1M	20
Connecteur RJ45 cat 6 Klein Tools série VDV826 Mâle Montage sur câble	VDV826603	2
Câble RJ45 Câble Ethernet RS PRO catégorie 6a, U/FTP, Gris, Longueur 100m PVC, Sans terminaison	113-5901	2
Kit de démarrage IoT, Gravity, carte Micro:bit, MCU ARM Cortex-M0	KIT0138	16
Gravité : jeu de capteurs 37 Pcs Arduino DFRobot	KIT0150	16
Platine d'essai, Kitronik, Dimensions de 56.5 x 165.5 x 8.5mm	2444	30
Platine chauffante 120W Weller WXHP120 pour Blocs d'alimentation WX	T0052702999N	4
Station à air chaud 862DW+ QUICK 862DW	212897	5
Station de soudage/dessoudage;Weller WT 2020M WT 2M/WMRP/WTMT 230V F/G numérique 150 W 100 - 450 °C avec panne à souder-WELLER	T0053445399	15
Module HAT lecteur RFID 125 KHz SKU20003	Référence SB	8
5 badges RFID 13.56 MHz RFID-CLIP	Components: SKU20003	8
5 cartes RFID 13.56 MHZ RFID-CARD	5 badges RFID 13.56 MHz RFID-CLIP	8
Module AI Camera SC1174	5 cartes RFID 13.56 MHZ RFID-CARD	8
Kit Raspberry Pi 4 B KIT-PI4-4GB	Raspberry Pi AI Camera	8
Pack de 6 Arduino Starter Kit K020007-6P	Kit Raspberry Pi 4 B KIT-PI4-4GB	8
	K000007-6P	8

Lot n° 3 : MATERIEL - Lycée MONGE

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
NUCLEO-L476RG	L476RG	4	Lycée MONGE (73)
Starter kit - version Nucleo L476	3760327670375	2	Lycée MONGE (73)
Kit Intelligence Artificielle embarquée	3760327670481	4	Lycée MONGE (73)
Robot martien - version Nucleo WB55RG	3760327670276	2	Lycée MONGE (73)
sonde pt 100pt100	NB-PTCO-037	12	Lycée MONGE (73)
embase d ecircuit imprimé	800-10-036-10-001101	12	Lycée MONGE (73)
carte de circuit imprimé	2202552	12	Lycée MONGE (73)
plaque de cuivre	AD20	12	Lycée MONGE (73)
Visseuse électrique StarTech.com CTK20PCEDRIVE brushless Sans fil, 0.25-0.35Nm, réversible	CTK20PCEDRIVE	1	Lycée MONGE (73)
Raspberry - Kit Desktop Raspberry Pi 5 4 Go	PI5DESKTOP-FR-4GB	13	Lycée MONGE (73)
DIGITUS Boîtier vide pour panneaux de brassage 19",16 ports	DN-91400	10	Lycée MONGE (73)
câble rigide gris Cat6 S / FTP CCA - 100m	câble rigide gris Cat6 S / FTP CCA - 100m	25	Lycée MONGE (73)
Renkforce RF-5043890 RJ45 Câble réseau, câble patch CAT 6 U/UTP 0.25 m blanc avec cliquet d'encastrement, sans halogène	RF-5043890	500	Lycée MONGE (73)
Digitus DN-19 12-U-EC-SW Boîtier mural 19" (l x H x P) 600 x 638 x 450 mm 12 UH noir (RAL 9005)	DN-19 12-U-EC-SW	8	Lycée MONGE (73)
Digitus DN-19 42u-8/8-D Armoire baie de brassage 19" (l x H x P) 800 x 2010 x 800 mm 42 UH gris clair (RAL 7035)	DN-19 42u-8/8-D	2	Lycée MONGE (73)
ROLINE Cordon FO duplex OS2, Singlemode 9/125µm LC-APC/LC-APC, armé d'acier, LSOH, blanc, 10 m	21.15.8635	18	Lycée MONGE (73)
TP-LINK 10GBase-SR SFP+ LC Transceiver Modul TP-LINK TL-SM5110-SR Adaptateur réseau 300 m Type de module LC	TL-SM5110-SR	18	Lycée MONGE (73)
Radxa Starter Kit Rock 4 C+ 4 GB 6 x avec alimentation, avec câble HDMI, avec boîtier	2306199	9	Lycée MONGE (73)
Joy-it Embedded Pi5 Kit Raspberry Pi® 5 B 4 GB 4 x 2.4 GHz avec boîtier, avec alimentation, avec Noobs OS	CR-PI-SET007	12	Lycée MONGE (73)
Arduino Kit de bras robotisé T050000 TinkerKit Braccio Robotic Arm T050000	T050000	1	Lycée MONGE (73)
Shield GSM/GPS/BLE ARDUINO MC60E	293053	3	Lycée MONGE (73)
Arduino Ethernet Shield 2 Carte de développement	A000024	13	Lycée MONGE (73)

Lot n° 3 : MATERIEL - Lycée MONGE (suite)

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
Whadda WSHA8019 Carte relais	WSHA8019	8	Lycée MONGE (73)
Arduino AKX00026 Kit Opla Iot Kit	AKX00026	8	Lycée MONGE (73)
Iduino "ST-1033" Carte Convient pour (kits de développement): Arduino	ST-1033	8	Lycée MONGE (73)
Joy-it Ecran com-lcd20x4	com-lcd20x4	15	Lycée MONGE (73)
Set de pont enfichable TRU COMPONENTS 98001c421 TC-6648408 multicolore Nbr total de pôles 1 75 parties	TC-6648408	15	Lycée MONGE (73)
TRU COMPONENTS Module de lecture et écriture TC-9927144 1 pc(s)	TC-9927144	15	Lycée MONGE (73)
Arduino A000110 Carte de développement	A000110	15	Lycée MONGE (73)
Kit de démarrage Arduino en français	K020007	8	Lycée MONGE (73)
TRU COMPONENTS Câble réseau CAT 6 SF/UTP 4 x 2 x 0.27 mm ² blanc 100 m	1570250	18	Lycée MONGE (73)
Molex Connecteur fibre optique 1063972102 Bulk	1063972102	25	Lycée MONGE (73)
Connecteur USB 2.0 mâle A type USB A mâle, droit à souder	10120098	100	Lycée MONGE (73)
Connectique RJ45 CAT 6, blindé LogiLink MP0021 RJ45 mâle, droit Pôle: 8P8C gris 100 pc(s)	MP0021	15	Lycée MONGE (73)

Lot n° 4 : MATERIEL - Lycée VAUCANSON

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
Adaptateur LORA LA66	LA66 USB LoRaWAN Adapter V2 (EU868)	1	Lycée VAUCANSON (38)
Shield LORA LA66	LA66 LoRaWAN Shield	8	Lycée VAUCANSON (38)
Carte Arduino Mega	A000067	4	Lycée VAUCANSON (38)
Carte Arduino Uno r3	A000066	4	Lycée VAUCANSON (38)
Passerelle LORA WIFI DLOS8N	DLOS8N	1	Lycée VAUCANSON (38)
Passerelle LORA WIFI LPS28v2	LPS28v2	1	Lycée VAUCANSON (38)
USB-6002-Boîtier d'E/S multifonction 16 bits, 50 kéch./s et driver-NI-DAQmx-ECCN : EAR99	782606-01	8	Lycée VAUCANSON (38)

Lot n° 5 : OUTILLAGE-Lycée MONGE

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
Tapis chauffant - ouverture smartphone / tablette S2-13 + Adaptateur	Tapis chauffant - ouverture smartphone / tablette S2-13 + Adaptateur	1	Lycée MONGE (73)
Ensemble complet perçage- DREMEL contenant 9 articles différents soit 9 references	Ensemble complet perçage- DREMEL contenant 9 articles différents soit 9 references	5	Lycée MONGE (73)
Lampe loupe LED grande surface et x8 bras pivotant	Lampe loupe LED grande surface et x8 bras pivotant	8	Lycée MONGE (73)
Nettoyant de flux de soudure, Jelt SOUDURE NET FG, Aérosol de 650ml pour CI		10	Lycée MONGE (73)
Fil à souder RS PRO 0.71mm, 250g, Plomb 40%, Etain 60%, fusion à 183°C		5	Lycée MONGE (73)
Tresse à dessouder 1.5m x 3.7mm Bobine		12	Lycée MONGE (73)
Pré-chauffage pour station de soudage Metcal		5	Lycée MONGE (73)
Platine d'essai, RS PRO, Dimensions de 240 x 195 x 21mm		30	Lycée MONGE (73)
Station de reprise Xytronic, 900W		5	Lycée MONGE (73)
Digitus DN-95410 19 pouces Multiprise 1 UH prise à contact de protection noir		18	Lycée MONGE (73)

Lot n° 5 : OUTILLAGE-Lycée MONGE (suite)

Désignation		Quantité	Adresse de livraison
Outil de raccordement LSA LogiLink WZ0001A	WZ0001A	8	Lycée MONGE (73)
Knipex Netzwerk Werkzeug 97 51 10 Pince à sertir pour connecteur modulaire (western) RJ11, RJ12, RJ45	97 51 10	9	Lycée MONGE (73)
Panne de fer à souder forme d'aiguille Weller 4SPI15213-1 Taille de la panne 0.8 mm 1 pc(s)	4SPI15213-1	24	Lycée MONGE (73)
Station de soudage/dessoudage;Weller WT 2020M WT 2M/WMRP/WTMT 230V F/G numérique 150 W 100 -	T0053445399	8	Lycée MONGE (73)
Troisième main TOOLCRAFT ZD-10H (L x l x H) 150 x 74 x 120 mm	TO-6807522	24	Lycée MONGE (73)
TRU COMPONENTS TC-9784896 Loupe d'électronicien Diamètre lentilles: 30 mm 1 pc(s) (L x l x H) 56 x 36 mm	TC-9784896	24	Lycée MONGE (73)
Jeu de pinces pour l'électronique et la mécanique de précision 8 pièces Brüder Mannesmann M10808	M10808	13	Lycée MONGE (73)
Quadrios 22T020 pour l'électronique et la mécanique de précision Jeu de tournevis	22T020	24	Lycée MONGE (73)
Testeur de câbles BT-100 Basetech BT-100 Convient pour RJ-45, RJ-11	BT-100	24	Lycée MONGE (73)
Testeur de câbles VOLTcraft CT-7 Convient pour SUB-D 9, 15, 25 pôles, SUB-HD 15 pôles, Centronics, USB A + B, IEEE 1394,	CT-7	3	Lycée MONGE (73)
Testeur de câbles CT-3 DMM VOLTcraft Convient pour BNC, RJ11 et RJ45	CT-3 DMM	9	Lycée MONGE (73)
Testeur de câbles CT-5 VOLTcraft CT-5 Convient pour RJ-45, BNC, RJ-11, IEEE 1394, USB	CT-5	6	Lycée MONGE (73)
Basetech 814583 Jeu d'outils pour électricien en sacoche 19 pièces	814583	5	Lycée MONGE (73)
Jeu d'outils Basetech BT-1954694 pour les bricoleurs, pour les techniciens, pour électricien en valise 30 pièces	BT - 1954694	5	Lycée MONGE (73)